

# COVID-19 - VIOLENCES CONJUGALES

## Arrondissement de Cambrai

**17**

### Police/ gendarmerie : Protection des victimes

En cas d'urgence, composez le 17 pour contacter la police ou la

gendarmerie. Si vous ne pouvez pas appeler, **envoyez un SMS au 114**, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours. Une ordonnance de protection avec éviction du conjoint violent peut être prise en cas de situation de violence et de danger avéré

**3919**

### Aide anonyme

Composez le 3919 pour recevoir de l'aide anonyme et gratuitement.

**115**

### Hébergement d'urgence

Composez le 115 pour obtenir un hébergement d'urgence.



### Signalement

- en ligne : sur la plateforme [arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr)
- en personne : pour effectuer un signalement physique, vous pouvez vous rendre en gendarmerie ou au commissariat de police, en pharmacie.

### Associations locales



**CIDFF de Cambrai**  
06 74 05 39 53 du lundi  
au vendredi.  
[Cidf.cambrai@wanadoo.fr](mailto:Cidf.cambrai@wanadoo.fr)

**Référente** « Violences  
Conjugales » nommée par l'Etat  
06 69 63 21 54 du lundi au  
vendredi.  
[referenteviolenceconjugale.havr@orange.fr](mailto:referenteviolenceconjugale.havr@orange.fr)

**,AJAR** service d'aide  
aux victimes  
03 27 78 42 00 du lundi  
au vendredi.  
[sav.cambrai@ajar.fr](mailto:sav.cambrai@ajar.fr)



### Pour les auteurs

08 019 019 11 : le numéro d'écoute est disponible pour accompagner les auteurs de violences